



LE GROUPE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne, le 8 mars 2017

COMMUNIQUÉ PRÉCISANT LES MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION OU DE CONSULTATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2016 ET DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le Groupe TF1 a déposé le 8 mars 2017 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le document de référence sur l'exercice 2016. Ce document (en français) est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté et téléchargé à partir du site Internet de la Société <http://www.groupe-tf1.fr>. La version anglaise sera disponible le 16 mars 2017.

Il est également disponible sur le site de l'AMF www.amf-france.org.

Le document de référence 2016 inclut notamment le rapport financier annuel, le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne, le rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée Générale Mixte, le descriptif du programme de rachat d'actions, les rapports des Commissaires aux Comptes et les informations relatives à leurs honoraires.

GROUPE TF1

DIRECTION DE LA COMMUNICATION CORPORATE - comcorporate@tf1.fr

DIRECTION DES RELATIONS INVESTISSEURS - comfi@tf1.fr

@GroupeTF1

